

Toute l'actualité du tourisme et des voyages d'affaires

News letter

14/01/2016

AMPLITUDES

Business Travel

AVE : Nouvelle condition d'entrée au Canada



Le gouvernement canadien a mis en place une nouvelle condition d'entrée au Canada, appelée autorisation de voyage électronique (AVE), à laquelle seront assujettis les ressortissants de pays exemptés de l'obligation de visa et qui entreront au Canada par voie aérienne. Seront entre autres exemptés de cette nouvelle exigence les citoyens des États-Unis et les voyageurs qui possèdent un visa valide.

Le formulaire de cette nouvelle procédure d'admission **doit être complété par les voyageurs éligibles en ligne**, à l'adresse suivante <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp>, et ce, avant leur voyage. Le formulaire sera en effet exigé au moment du départ.

Cette autorisation est disponible depuis le 10/08/2015 mais **obligatoire uniquement pour les voyages à compter du 15/03/2016**. Afin d'effectuer la demande, les passagers auront besoin de leur passeport valide, d'un numéro de carte bancaire (des frais de 7\$CAD s'appliquent) et d'une adresse e-mail. **Nous recommandons vivement aux passagers éligibles de faire leur demande au moment de leur réservation.**

Fermeture de l'aéroport Metz-Nancy du 28/02/2016 au 15/04/2016

En raison de travaux de réfection de la piste, l'aéroport Metz-Nancy Lorraine sera fermé du 28 février au 15 avril 2016. Nous vous informons que les vols au départ et à l'arrivée de Metz-Nancy seront suspendus pendant cette période. Les vols opèreront de nouveau à partir du 18 avril 2016.

Tél. : +33 (0)5.67.20.74.38 - Fax : +33 (0)5.67.31.70.17

Travel Agency & Tour Operator - 20 rue du Rempart St Etienne - 31000 Toulouse
France - <http://www.amplitudes-business-travel.com>